

La raison de cette plénitude c'est l'union hypostatique. Cette dernière a donc créé à Dieu l'obligation d'ouvrir aussi large que possible sa main bénissante et de donner à l'âme du Christ la totalité de sainteté qu'elle pût recevoir ; et celle-ci découle de celle-là comme le ruisseau de sa source, comme l'effet de sa cause.

* * *

Il en est ainsi de Marie. La Sainteté du Christ, je veux dire sa sanctification par la présence personnelle du Verbe de Dieu, sa sainteté a eu comme cortège d'honneur la grâce sanctifiante et les vertus de toute sorte. Marie, sanctifiée, elle aussi, par la grâce de la maternité, s'est vue à cause d'elle, comblée de la grâce habituelle et de tous ces privilèges que nous essayons d'étudier et de faire connaître à nos lecteurs. La maternité divine les exige et les appelle, et lorsque Dieu en a mesuré la largeur et l'immensité il les a proportionnées à cette dignité de Mère du Christ. Et notez bien, ce que souvent déjà nous avons rappelé, cette dignité de Mère de Dieu n'est pas une simple fonction, ni un titre vain, mais bien une *réalité* divine, de sa nature sainte et surnaturelle. Ainsi donc l'excellence des grâces de Marie découle de sa maternité et non réciproquement.

D'ailleurs comment la Sainteté de Marie, aussi éminente que vous la supposiez, aurait-elle pu lui procurer cette gloire de la maternité. Certes ce ne pourrait être que par *mérite*. Mais qui oserait dire que la Sainte Vierge a *mérité*, au sens vrai du mot, de devenir mère de Dieu. La chose est impossible.

La grâce sanctifiante est, il est vrai, un principe de *mérite* ; ce qu'elle mérite est immensément beau. Les efforts d'une âme en état de sainteté aboutissent à exiger pour elle, en stricte justice, la croissance de sa vitalité divine, et pour le ciel une gloire proportionnée. Tous nous sommes soumis à cette loi du mérite et Marie n'y échappe pas. Il n'y a rien dans l'éminence de sa sainteté qui lui vaille de mériter de devenir mère de Dieu. Et la raison en est fort simple, c'est que la dignité de l'ordre hypostatique est d'une nature à part. De même que toutes les tendances de l'ordre végétal ne pourront jamais aboutir à le rendre participant de la sensibilité du moindre animal, de même que